



COMMUNIQUE DE PRESSE

EMISSIONS DE COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS :

PUBLICATION D'UN GUIDE DE SCHEMA DE MAITRISE DES EMISSIONS DANS LE SECTEUR DES COMPOSITES (POLYESTER)

Le guide de rédaction d'un Schéma de Maîtrise des Emissions de COV dans le secteur des composites a été validé le 13 février 2004 par un comité de lecture composé du GPIC, de la Fédération de la Plasturgie, de l'ADEME et du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

La rédaction de ce guide technique a été pilotée par le GPIC avec l'appui de la Fédération de la Plasturgie, de la Fédération des Industries Nautiques et d'industriels. Le travail s'est échelonné sur plus de 18 mois.

Le Schéma de Maîtrise des Emissions constitue pour les transformateurs de composites une véritable alternative à l'application systématique des valeurs limites d'émissions canalisées et diffuses fixées par la réglementation.

Il consiste à mettre en place un plan de réduction des émissions permettant de passer d'une émission annuelle de référence (EAR) à une émission annuelle cible (EAC).

Après enquête auprès d'entreprises volontaires du GPIC et discussion avec le MEDD, la réduction des émissions se fera en 2 temps. Les valeurs retenues pour l'industrie des composites sont :

- une réduction de 20 % au 30 octobre 2005 par rapport à EAR,
- et une réduction de 35 % au 1^{er} janvier 2007 par rapport à EAR.

Si les principes du Schéma de Maîtrise des Emissions de COV sont relativement simples, les modalités d'application sont plus complexes notamment au niveau des calculs. Le guide du GPIC a pour objectif de détailler ces modalités d'application.

Le guide sous format papier est disponible sur demande au GPIC. Il sera téléchargeable dans les prochains jours sur les sites internet du MEDD, de l'ADEME et du GPIC.

Le GPIC a prévu avec l'appui de la Fédération de la Plasturgie un accompagnement des PME dans la mise en place du SME. Cette aide se matérialisera dans les prochaines semaines par l'organisation de réunions régionales d'information puis par la réalisation d'audits individuels.

Si vous êtes intéressé par ces actions, merci de prendre contact avec :

GPIC – Jean-Pierre de LARY – 65 rue de Prony – 75854 PARIS CEDEX 17

Tél. : 01.44.01.16.40 – Fax : 01.42.67.77.19 – Email : contact@gpic.fr.